

# Adapter le syst me assurantiel face   l' volution des risques climatiques

Dossier de la r daction de H2o  
April 2024

Bruno Le Maire, ministre de l' conomie, des Finances et de la Souverainet  industrielle et num rique, et Christophe B chu, ministre de la Transition  cologique et de la Coh sion des territoires, ont re u le rapport de mission sur l'assurabilit  des risques climatiques r alis  par Thierry Langrenay, pr sident de l'association environnementale Ateliers du futur, Gon ri Le Cozannet, expert au BRGM et contributeur au 6 me rapport d' valuation du GIEC et Myriam M rad, directrice de recherche au CNRS. Ce rapport s'appuie notamment sur les contributions de 150 personnes repr sentant une soixantaine d'organisations professionnelles et de la soci t  civile, du secteur assurantiel, de la recherche et des sciences du climat. Le rapport formule 11 objectifs majeurs et 37 recommandations, qui visent le r quilibrage financier du r gime d'indemnisation des catastrophes naturelles, le renforcement des efforts de pr vention individuelle et collective face aux al as climatiques et le maintien d'un syst me assurantiel protecteur, accessible et mutualis  entre tous les assur s. Il appelle  galement le secteur de l'assurance   renforcer les efforts de d carbonation des portefeuilles d'assurances dommages.

  la suite de ces travaux, le gouvernement agira pour renforcer l'assurabilit  face au changement climatique, pr cise le communiqu . Un plan d'action sera con u sur deux piliers : 1. L'adaptation du mod le assurantiel, afin de pr server la mutualisation entre les assur s des p ils climatiques couverts par le r gime d'indemnisation des catastrophes naturelles. Le gouvernement souhaite ainsi  tudier comment moduler la cotisation sur les primes Cat Nat en fonction des al as possibles dans chaque zone. L'objectif est de mobiliser un levier financier puissant pour  viter que certaines zones soient d laiss es par le march  assurantiel. Dans ce contexte, le gouvernement souhaite  galement renforcer la transparence sur l' volution des pratiques assurantielles au niveau national et dans les zones les plus expos es en cr ant un observatoire de l'assurance des risques climatiques ; 2. Le renforcement de la pr vention des risques naturels et de la r silience des b timents, notamment par des mesures de sensibilisation en lien avec le secteur assurantiel, des mesures de connaissance des risques et par un ciblage des efforts financiers de pr vention et d'adaptation. Des travaux de consultation avec l'ensemble des acteurs concern s seront lanc s d s ce mois d'avril afin de calibrer les diff rentes mesures de ce plan d'action. Le gouvernement pr voit une mise en  uvre des orientations retenues dans le cadre des mesures du troisi me plan national d'adaptation au changement climatique.

 conomie France  